



© Déclic & Décolle
INSTITUTION

Budget 2021 : construire face à la crise

Le 25 mars, les élus ont adopté le budget 2021. Bien que marqué par la crise, il prévoit près de 60 millions d'euros de crédits d'investissement. Par ce choix, inédit en volume, le conseil communal fait de la construction publique un moteur solide de la relance économique.

Publié le 25 mars 2021

S'inscrire résolument dans la relance

Le budget s'élève à 143 M€ pour 2021. 60 M€ ont été inscrits en crédits d'investissement, un niveau record qui témoigne du choix des élus de participer résolument à la relance économique du territoire.

Cet investissement record est fléché en direction de projets structurants pour l'avenir :

1. La Mobilité : 16 M€ - 7 M€ pour les haltes ferroviaires, 5 M€ pour la 2e phase du Pôle d'échange multimodal de la gare de Périgueux...
2. La préservation et la qualité de la ressource en eau (eau potable et assainissement) : 15 M€ - 3 M€ pour la réhabilitation des réseaux, autant pour la mise en séparation des réseaux d'eau pluviale, 2 M€ pour la réhabilitation de la station d'épuration de Saltgourde (<https://www.grandperigueux.fr/au-quotidien/info-travaux/infos-travaux/des-travaux-de-rehabilitation-a-la-station-depuration-de-saltgourde-7346>)...
3. Les équipements structurants : 14 M€ - A l'image du Pôle Aliénor, 6 M€; de la piscine de Niversac, 5 M€; de l'étang de Neufont, 1,5 M€...
4. L'économie, sous l'angle du développement et de la relance : 6 M€ - 1,75 M€ pour le plan de relance "Petits" travaux à destination des entreprises locales du BTP, 1 M€ pour la pacification du Campus des Métiers, 400 000€ sur la requalification d'Epicentre...
5. Le soutien au secteur du logement : 1,5 M€ - Dont 1,3 M€ pour Périgord Habitat (incluant le redressement de l'ex-Périgueux Habitat)

Malgré les conséquences financières de la crise

Ce choix est dotant plus engagé que la situation financière s'annonce complexe.

- › Une réduction nette des recettes fiscales liée à la crise économique (baisse des recettes de Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) et à laquelle la décision de dégrèvement de Cotisation Foncière des Entreprises prise par le conseil communautaire en 2020 participe. (Estimée à 640 000€)
- › Une perte sur les produits d'activité des services (fermeture des piscines, conséquences financières des fermetures de crèches en 2020), évaluée à 730 000€.
- › La mise en oeuvre de mesures spécifiques pour faire face à la crise économique (fonds d'accompagnement aux entreprises, ouverture de la plateforme Ma Ville Mon Shopping pour les commerçants...), à hauteur de 600 000€.
- › ... dans un contexte de réforme de la taxe d'habitation sur les résidences principales, de réforme des impôts de production et de leurs effets sur les indicateurs financiers qui conditionnent les dotations de l'Etat aux collectivités.

Contact



FINANCES
SERVICE
Lionel FASSORA

Directeur des finances, de l'évaluation et de la gestion locative

✉ **Courriel**
☎ **05 53 35 86 07**



1 boulevard Lakanal - BP 70171
24019 PÉRIGUEUX Cedex
05 53 35 86 00

› CONTACT